



CREA – 28 novembre 2024 COMPTE RENDU

La réunion du CREA était présidée par Mme Virginie ALAVOINE, Directrice Régionale Nouvelle Aquitaine. Le réunion se tient en présentiel et distanciel.

Les représentant.es de l'Élan commun étaient : Patricia BLANDEL, Olivier BLEUNVEN, Alain GODOT (en visio), Eric GUILLAUD, Jonathan LAPORTE (en visio), Diane RAFFOUR, Emmeline RIFFAUD, Flavien THOMAS.

La DRAAF est représentée par Mme ALAVOINE (Directrice Régionale), Mme GENIN (Directrice adjointe), M. HERBRETEAU (en visio), Mme DELGOULET, M JAMME et M BETOULLE
Le Conseil Régional est représenté par M. NEMBRINI (Vice Président), Mme DE LA TAILLE et M GROSJEAN.

En début de réunion, la Directrice régionale a demandé une minute de silence en hommage à plusieurs personnels et élèves de l'enseignement agricole décédés ces derniers mois.

Les organisations syndicales, Élan Commun, FO, UNSA, FEP-CFDT, SGEN-CFDT lisent une déclaration liminaire.

Le point majeur de l'ordre du jour de cette réunion était la présentation du projet de carte scolaire pour la rentrée 2025 et les avis de la DRAAF sur ces projets publics et privés.

Étaient également présentés lors de cette réunion l'état des effectifs de l'enseignement agricole à cette rentrée et le bilan des résultats aux examens 2024. La DRAAF présentait également le bilan 2024 d'Affelnet et Parcoursup. Enfin le Conseil régional présentait un point sur les campus des métiers.

CARTE DES FORMATIONS – PROJETS 2025

La DRAAF a présenté ses avis sur 22 demandes d'ouvertures, public / privé. Elle insiste sur la nécessité d'une vision collective des formations. Selon la DRAAF ses choix ont été guidés par le lien avec le territoire, la concurrence régionale, la logique de parcours d'insertion pro, l'allocation de moyen entre l'existant et ce qui est présent, l'allocation de moyens sur les plateaux. Il y a eu un point d'analyse en lien avec la région.

La DRAAF précise que le Rectorat reste frileux à l'ouverture des classes de 4^{ème} car ce n'est pas un palier d'orientation.

Seuls 5 établissements de l'enseignement agricole public avaient demandé une évolution de leurs structures pour la rentrée 2025. Sur ces 5 demandes, 2 concernaient des demandes d'ouverture de formations de l'Éducation Nationale (un Bac Pro TP à Venours et un Bac Pro Commerce à Surgères). Sur ces 5 demandes seules 2 ont reçu un avis favorable de la DRAAF.

En face l'enseignement privé demandait pas moins de 15 changements dans ses structures

L'Élan commun s'interroge à nouveau sur cette "sobriété" des établissements publics dans leurs projets d'évolution de structures, en particulier dans un contexte où chacun s'accorde sur le besoin de formations pour renouveler le monde agricole.

Oloron Soeix et Neuvic - les demandes de BTSA GPN à Oloron et Neuvic (en 1 an) ont été refusées car selon la DRAAF il s'agit d'une filière non prioritaire.

L'Élan commun dénonce cette réponse de la DRAAF.

Sur le dossier d'Oloron, que le SRFD estime non abouti et sans évolution par rapport à l'année passée, ce commentaire est incompréhensible puisqu'Oloron présente une évolution notable sur ce projet avec la mise en place d'une biquilification ("sports de montagne") pour les étudiant.es.

Surgères - le rectorat refuse l'ouverture d'un Bac Pro « Métiers du commerce et de la vente » à Surgères en raison notamment du taux de décrochage sur ce diplôme et le risque de concurrence avec deux établissements voisins.

L'Élan commun, entend ces arguments mais lance une alerte auprès de la DRAAF sur la situation de cet établissement et le danger de fermeture qu'encourt Surgères avec ce nouveau refus de structure. La DRAAF doit, de toute urgence, se pencher sur cette école du lait et de la meunerie autrefois prestigieuse sur son territoire. Les représentant.es des professionnels partagent cette inquiétude.

La DRAAF entend cette alerte et prévoit une réunion sur le sujet dès la semaine prochaine.

Poitiers Venours - en revanche l'EN autorise l'ouverture d'une classe de 2^{nde} Pro « Métiers de la construction durable bâtiment et travaux publics » à Venours. Cette ouverture d'une seconde pro se fait contre la transformation de 2 BTSA en section et ne sera pas suivi par l'ouverture du Bac Pro, obligeant les élèves à une mixité de parcours vers l'apprentissage à l'issue de la 2^{nde}.

Pour **L'Élan commun** ce choix d'évolution de structure EN et en mixité de parcours interroge sur le devenir de ce lycée et surtout la capacité du ministère à proposer des formations en lien avec l'agriculture.

Poitiers Kyoto – la DRAAF donne un avis favorable à l'ouverture d'une 2^{nde} générale et technologique avec une continuité vers un STAV en 2026. Cette demande d'une 2^{nde} GT est la conséquence du projet de transformation brutale du Bac Pro LCQ actuellement dispensé à Kyoto.

L'Élan commun souligne la situation délicate et incertaine dans laquelle se trouve Kyoto suite à l'annonce de cette réforme.

Mais il s'interroge d'abord sur la nécessité d'une ouverture d'une 2^{nde} GT à Kyoto dès la rentrée 2025 alors que la réforme annoncée du Bac Pro LCQ est encore dans les cartons de la DGER et que nous n'avons aucune donnée sur ce que sera finalement cette réforme (le Copalim est-il maintenu ? l'écriture du nouveau référentiel va-t-il garder les compétences propres au laboratoire ?...). Face à ces incertitudes, l'établissement a préféré prendre des précautions et fermer la seconde Abil en 2025.

L'Élan commun fait remarquer qu'avec cette fermeture du Bac Pro LCQ, il n'y aura plus qu'une seule formation laboratoire en Nouvelle Aquitaine dans le public et que le BTS Anabiotech ne sera plus alimenté que par les STL de l'Education Nationale.

L'Élan commun alerte en parallèle sur le risque que fait peser cette ouverte sur le recrutement à Venours. En effet les deux établissements, qui se trouvent en périphérie de Poitiers, risquent de se trouver en concurrence sur le Bac technologique et de faire baisser les effectifs de seconde GT à Venours. Une telle baisse entraînera l'année suivante la perte d'un des deux EIL actuellement présents dans cet établissement.

Si la DRAAF devait confirmer cette ouverture d'une 2^{nde} GT à Kyoto dès 2025, **L'Élan commun** exige la garantie du maintien des 2 EIL à Venours.

Enfin **L'Élan commun** dénonce l'avis favorable de la DRAAF pour une ouverture de deux CAPa dans le privé à Cudos. Cet établissement se trouve à quelques kilomètres de deux structures publiques (Bazas et La Réole) qui dispensent déjà ces diplômes (CAPa Jardinier paysagiste et CAPa Métiers de l'agriculture).

L'Élan commun constate à nouveau cette année une très forte demande d'ouvertures de formations au niveau CAP dans le privé et s'interroge sur l'opportunité aujourd'hui d'ouvrir ces formations : est-ce un besoin réel du territoire, des professionnels et des familles ?

Si cela est bien le cas le public doit pouvoir aussi répondre à ce besoin.

Un travail doit donc être mené en ce sens par la DRAAF et le Conseil Régional.

De son côté le représentant des Chambres d'Agriculture estime que les besoins en agriculture ne sont pas à ce niveau mais davantage au niveau BTSA.

Après cette réunion du CREA, les dernières étapes de validation des évolutions sont l'avis CREFOP puis le vote de la Commission Permanente du Conseil Régional pour une position définitive en février afin que les établissements puissent assurer leur recrutement en cas d'avis favorable.

RÉSULTATS AUX EXAMENS (session 2024)

La DRAAF annonce un taux de réussite global aux examens de l'enseignement agricole de 88,4 %, en très légère hausse par rapport à 2023.

Elle constate une légère progression des résultats aux examens dans la voie professionnelle mais une légère baisse dans la voie générale et technologique ainsi que pour les BTSA.

Elle note également que les candidat.es par voie scolaire réussissent mieux que les apprenti.es et que l'enseignement public a de meilleurs résultats que le privé.

Pour l'Élan commun ces chiffres sont intéressants mais il manque une comparaison entre les élèves et étudiant.es obtenant leur examen et le nombre d'élèves et étudiant.es à l'entrée de la formation et ces chiffres par composantes de l'enseignement agricole.

EFFECTIFS RENTRÉE 2024 (données au 15 octobre)

La DRAAF annonce une augmentation des effectifs en Nouvelle Aquitaine de +2,2 % entre public et privé. Globalement, en dehors des BTSA, toutes les classes entrantes augmentent leurs effectifs.

L'EA compte 52% de filles à cette rentrée.

A noter en revanche une déperdition entre la 1^{ère} année et la 2^{ème} année en CAPa et en Bac Pro.

Les secteurs des productions animale et végétale ainsi que celui des services aux personnes augmentent (+6%). Il y a une stabilisation de la baisse sur la filière transformation et une légère baisse dans le secteur de l'aménagement.

L'Élan commun souligne d'abord l'écart entre public et privé : si les effectifs augmentent dans les deux composantes il note une augmentation moindre pour le public (+1,1 % pour le public et 3,8 % pour le privé temps plein). Une différence qui s'explique sans doute par les précédents choix de carte de formation et notamment la baisse continue dans les classes de BTSA (-2%) alors que les CAPa progressent fortement (+7%).

Il insiste à nouveau sur la nécessité de travailler sur la stratégie régionale d'évolution des structures, en particulier pour le public. Pour cela il demande l'ouverture rapide de travaux sur un nouveau PREA, incluant une partie PREA Public.

La DRAAF assure qu'elle attendait l'évolution et la fin des travaux parlementaires avant de réécrire, mais au vu du contexte politique elle souhaite maintenant avancer le travail en début d'année scolaire.

L'urgence est notamment de trouver des solutions face à la baisse des effectifs en BTSA.

C'est en ce sens que **l'Élan commun** interroge la DRAAF sur le Bachelor Agri annoncé il y a quelques mois comme la solution à cette baisse d'effectifs. La DRAAF n'a pas de réponse pour le moment, mais sait que la DGER garde pour objectif une mise en œuvre en 2025.

Pour le représentant de la Chambre d'agriculture le besoin du monde professionnel est surtout sur des chefs d'entreprise du niveau BTS mais regrette que les référentiels soient déconnectés de la réalité des enjeux de la gestion d'une exploitation agricole.

L'Élan commun souligne que le projet de Bachelor en discussion au Ministère de l'Agriculture n'est pas reconnu par l'enseignement supérieur et donc difficile pour le moment de rentrer derrière en master. Nous devons rester en alerte et valoriser nos licences pro, accompagner les jeunes vers le BTS en déployant de vrais dispositifs de mise à niveau et ne pas laisser croire que le Bachelor serait une solution miracle car pour l'instant il reste très incertain.

L'Élan commun alerte aussi sur le risque de baisse du nombre d'apprenti.es suite à l'annonce de la baisse de prise en charge du contrat d'apprentissage par l'État.

BILAN DISPOSITIFS AFFELNET ET PARCOURSUP

- AFFELNET

L'Élan commun s'inquiète des baisses démographiques annoncées pour les prochaines années et notre capacité à conserver les flux sur l'Enseignement agricole.

La DRAAF assure que nous sommes moins impactés que les établissements de l'Éducation nationale et nous n'avons pas de concurrence directe sur les formations pro à l'EN.

L'Élan commun constate des taux de remplissage assez faibles sur certains secteurs par rapport à d'autres régions.

La DRAAF répond qu'il est dû pour beaucoup à une diminution du nombre de classes à petits effectifs.

- PACOURSUP

Pour Parcoursup, la DRAAF rappelle l'importance du classement des vœux entre le 6 et 10 juin. Elle rappelle également l'importance pour les élèves d'utiliser toute la diversité des filières possibles avec des vœux variés dans plusieurs champs d'activité et insiste sur l'importance de l'accompagnement des jeunes lors de l'inscription et les vœux,

Elle souligne que 5% des candidat.es n'acceptent pas un vœu qu'ils avaient pourtant validé et qu'elle n'a pas de données sur ce qu'ils font ensuite.

En 204 il y a eu 337 démissions malgré une proposition de formation et sans retour de leur part.

Les Bac Pro peinent toujours à avoir une proposition malgré le quota.

Enfin la DRAAF informe le CREA que pour la prochaine campagne Pix sera intégré dans Parcoursup.

CHARTRE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE

Le Conseil régional présente la Charte de découverte des métiers au collège adoptée le 13 juin 2024 (Rectorat, DRAAF, partenaires) après avoir été expérimentée depuis 2021 avec les professionnels de l'orientation de la région et respectant 3 principes: égalité d'accès à une culture de métier, spécialisation, exhaustivité.

L'Élan commun rappelle son opposition à cette régionalisation de l'orientation.

CAMPUS DES MÉTIERS

Trois Campus dans l'enseignement agricole ont été présentés (Alimentation à Poitiers Kyoto - Viticulture à Blanquefort et Forêt - Bois, Papier à Bordeaux Sciences Agro)

L'Élan commun rappelle d'abord que tous les lycées tendent vers l'excellence. Il s'interroge sur la centralisation de ces filières dans quelques établissements de la région. Il s'interroge ensuite sur les financements de ces campus et souligne le manque de transparence. Il s'interroge enfin sur la représentation des personnels dans les instances de ces campus.

Pour **L'Élan commun**, si la Région avance sur ses stratégies, en face le MASAF doit être force de proposition.

Le Conseil régional assure que ces sont des structures en construction – on ne peut reprocher un modèle décentralisé qui se construit et que nous n'imposons pas. Il y a une mobilisation de toute les compétences, et de toutes les synergies.

Il précise que le Directeur opérationnel est payé par l'État.